

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Marianne Pilote](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d43929d82c211098b0091b6b>

Date d'obtention : 2021-02-19 15:30:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer les élèves impliqués, suivre les étapes de la méthode SEXTO

Confisquer les appareils électroniques pouvant contenir du contenu à caractère pornographique

Contacteur les services policier une fois la méthode sexto complétée

Référent les parents aux services policier s'il s'agit d'une situation vécue en dehors de l'école

Le but de la méthode SEXTO est de sensibiliser les adolescents et de les accompagner lors de partage de contenu à caractère pornographique et d'informer quant aux diverses conséquences que cela peut avoir sur la vie des adolescents impliqués. S'il s'agit d'un acte malveillant, l'intervention a pour but de protéger l'intégrité de la victime mais aussi d'enligner les services policiers quant aux procédures à suivre ou conséquences à appliquées auprès du jeune malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important d'avoir la version de chacun des jeunes impliqués dans la situation, de suivre les étapes de la méthode SEXTO, de référer les parents aux services policiers lorsqu'il s'agit d'une situation qui s'est passé à l'extérieur de l'école et d'éviter de donner de l'information au média pour préserver la vie privée des adolescents impliqués

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisqué le cellulaire des adolescents impliqués ou du jeune malveillant qui refuse de collaborer et éviter de regarder le contenus à caractère pornographique même si le jeune tien à ce que vous en prenez connaissance afin de croire à la véracité de ses faits.